

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M<sup>l</sup>  
NIVERRET, libraires;

A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (service d'été, 24 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départs de Saumur pour Paris.	
7 heures 45 minut. soir,	Omnibus.	9 heure 50 minut. mat.	Express.
4 — 32 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 47 — matin,	Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
9 — 20 — —	Omnibus.	9 — 44 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
1 heure 2 minutes soir,	Omnibus.	7 heures 17 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Si le *Times* et ses amis ne se bornent pas à nous poursuivre de leurs attaques systématiques, la Russie n'a pas moins que la France le privilège d'être le bouc émissaire de messieurs les polémistes de Londres. Le traité conclu avec la Chine par le représentant du Czar, de même que l'établissement de radoub qu'on suppose devoir être concédé à la marine moscovite dans la baie de Villafranca, provoquent sur tout les récriminations les plus extravagantes. « Il paraît, s'écrie le *Daily-News*, que lorsque le traité russo-chinois sera publié, on verra que les Russes se sont assurés le fleuve Amoor pour frontière et que les Chinois sont autorisés à naviguer sur l'Amoor inférieur. Cette acquisition de nouveau territoire rendra le moscovite un dangereux voisin pour Pékin. »

La cession de Villafranca aux Russes, dit à son tour le *Morning-Advertiser*, est telle que si elle reçoit son exécution, c'en est fait de l'indépendance de la Sardaigne. Celle-ci ne sera plus qu'une station de l'empire moscovite, et la Russie aura désormais un centre militaire maritime dans la Méditerranée qui sera une menace permanente à l'adresse de l'Europe. « L'Angleterre, ajoute la même feuille, assistera-t-elle spectatrice muette à cette violation du traité de Paris? » Enfin, sous ce titre effrayant : *Lord Malmesbury et les intrigues russes*, un Anglais écrit du *Club des Voyageurs*, le 11 septembre, à l'éditeur du *Morning-Chronicle* pour lui signaler les manœuvres de la Russie, par lesquelles il craint que lord Malmesbury ne se laisse joner. Cet Anglais, dans un voyage qu'il a fait, il y a quelque temps, en Allemagne, a rencontré un gentleman russe qui parlait six langues! Ce Russe aux six langues et qui parlait, en conséquence, l'anglais le plus pur, prétendait « qu'il était fâché que la Russie n'eût pas de station dans la Méditerranée, qu'elle donnerait de vastes États pour avoir Gibraltar ou Malte et que la cession de Villafranca remplirait parfaitement ce

but. » On voit d'ici l'immense effet produit sur les alarmistes anglais par les indiscrétions du Russe aux six langues. Il n'y a donc plus qu'à armer cinq ou six flottes de plus à Plymouth pour surveiller Villafranca, comme un nouveau Cherbourg.

Et cependant, en Russie aussi bien qu'en France, on s'interroge et l'on s'étonne de ces terreurs ridicules. On nous écrit aujourd'hui même de Saint-Petersbourg, que si les journaux autrichiens prétendent que la Russie concentre une telle masse de troupes en Pologne, qu'il y a lieu pour les États voisins de recourir à des mesures de défense, ces assertions sont dénuées de tout fondement. « En suivant avec attention les rapports sur le voyage de l'Empereur et les inspections des troupes, on trouverait, ajoute-t-on, que les garnisons sont exactement les mêmes qu'avant la guerre. Il n'y a que très-peu de troupes sur la frontière par la raison très-simple que leur entretien est plus facile à l'intérieur. »

Nous savons, en outre, que les banquiers russes ne sont occupés qu'à rechercher les moyens de réunir les capitaux destinés à indemniser les propriétaires des paysans dont l'émancipation se poursuit.

On comprend qu'en face de pareils soucis, la Russie, qui a dû dépenser tant d'hommes et d'argent pour ne réussir pas même à sauver Sébastopol, ne va pas se mettre en tête aujourd'hui de conquérir la Méditerranée. Cela paraît évident au premier venu; mais les choses ont un autre aspect dans certaines officines de la presse de Londres. — Havas.

Une dépêche de Londres du 12 prétend que dans une réunion récente du conseil de la Compagnie des Indes, présidé par lord Stanley, on avait agité la question du remplacement de lord Canning, gouverneur-général, et qu'il avait été sursis à la solution de cette question jusqu'à l'ouverture de la campagne prochaine.

Le bruit s'est répandu en Angleterre que, confor-

mément à l'avis de M. Montgomery, agent du gouvernement anglais à Lucknow, le jeune roi d'Oude, allait être rétabli sur le trône, et ce qui a donné crédit à cette nouvelle, c'est que le prince a traversé récemment Paris avec sa suite pour se rendre à Marseille, où il s'est embarqué pour Calcutta en prenant la voie de Suez. — Havas.

On lit dans la partie non officielle du *Moniteur* :

« Biarritz, 12 septembre 1858. — L'Empereur, accompagné de S. Exc. le comte Walewski, du préfet des Landes, du prince de la Moskowa, du colonel Favé et de M. Mocquart, est allé hier faire une excursion aux marais d'Orx, situés au milieu des Landes. On sait qu'après la signature du traité de Paris, voulant reconnaître les services du comte Walewski et lui donner un témoignage particulier de satisfaction, Sa Majesté lui fit présent de ces marais. Mais, comme leur dessèchement exige des travaux considérables, l'Empereur, avant de remettre définitivement la propriété au comte Walewski, les a entrepris à ses frais, afin que cet acte de munificence ne soit pas pour le donataire une charge onéreuse.

« Au cap Breton, l'Empereur a trouvé l'ingénieur en chef et l'ingénieur ordinaire du département qui lui ont montré les plans dont l'exécution donnerait aux nombreux marins de cet endroit les moyens de se livrer avec plus de sécurité à la pêche qu'ils font sur les côtes, et garantirait beaucoup de propriétés particulières d'inondations annuelles. Comme les dépenses seraient peu de chose, en comparaison d'un résultat si avantageux, l'Empereur a promis que les travaux commenceraient immédiatement. »

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Vienne, 14 septembre. — On mande d'Alexandrie, le 6, que les trois Tarcs auteurs des crimes commis sur la goëlette grecque *Eftiha*, ont été pen-

FEUILLETON

LE PÊCHEUR NOIR.

(Nouvelle indienne.)

(Suite.)

Cette parole fut comme une étincelle qui ranima la force du vieil Indien.

— Je suis prêt à tout entreprendre, dit-il, marchons, ne perdons pas un instant; il faut atteindre la fille coupable, il faut frapper du supplice le plus horrible celui qui l'a ravie.

— Bien, dit le chef, voilà les paroles d'un homme! n'est-ce pas meilleur que des lamentations de femme!

Le second frère de Laïka vint se joindre à eux, et, guidés par la devineresse, ils s'acheminèrent vers la rivière. L'œil de lynx de la vieille, la surveillance qu'elle exerçait depuis longtemps sur le chasseur, lui avaient appris le secret de la pirogue cachée dans les magnoliers. Elle venait de s'assurer que l'esquif avait été enlevé, ce fut donc vers ce point qu'elle enmena la troupe, en pronostiquant le succès le plus complet pour l'entreprise.

A des indices presque imperceptibles et que le chasseur n'avait pu détruire, ni soupçonner dans la nuit, les sauvages supposèrent qu'ils avaient dû remonter le fleuve. Ce fut encore Moré qui les dirigea; elle leur fit voir que le canot avait été traîné sur le sable en amont et non en aval, et que par conséquent il n'était pas probable qu'ils fussent descendus. On réunit aussitôt trois

canots plus grands et plus solides que celui qui les avait emportés et la flottille prit le chemin qu'ils paraissaient avoir suivi.

En tête de tous, assise à l'avant, la devineresse présidait le voyage. Pour donner du courage aux rameurs elle leur chantait des hymnes bizarres qui leur présageaient un succès assuré.

Malgré tout, on avançait lentement, les bras des rameurs se fatiguaient et on avait beau interroger les deux rive, on ne découvrait rien.

Yvick, qui avait gardé un profond silence, depuis l'embarquement, le rompit pour laisser percer son ressentiment contre Moré, à laquelle il ne pouvait pardonner la mort de Faïki, dont, pourtant, elle était bien innocente.

— Eh bien! dit-il en la regardant, nous ne trouvons rien.

Elle avait interrompu son chant, elle le laissa parler, ne lui répondit rien et reprit sa psalmodie.

— Prends garde! s'écria-t-il furieux; sorcière maudite, prends-garde! C'est toi qui as dénoncé le crime, c'est à toi de nous guider! Si tu ne nous mènes droit aux coupables, je te déclare devant toute la tribu fausse magicienne; tu sera brûlée sans miséricorde!

Elle continua à affecter le plus grand calme.

— Yvick sait que le Grand-Génie est le maître; mais qu'il ait confiance; les présages que j'ai tirés, les paroles que j'ai dites, produiront leur effet; nous atteindrons ceux qui nous fuient.

— Chef, dit un des rameurs, depuis longtemps nous fatiguons vainement nos bras pour lutter contre le courant qui contrarie nos efforts; il est peu probable pour tant que le chasseur aux Longues-Flèches, prudent comme il l'est, se soit hasardé plus avant sur ce courant; j'ai déjà vu se mouvoir les nunéphars et les algues de la rivière; si nous n'y prenons garde, les crocodiles nous attaqueront.

— N'a-t-il pas raison? demanda le chef à Moré.

— Oui, répondit-elle, il y aurait de la témérité à aller plus loin; cependant je suis certaine qu'ils ne sont pas débarqués ici, mais il importe peu; nous devons bientôt retrouver leur trace.

— Sur quelle rive alors faut-il que nous abordions?

Elle secoua ironiquement la tête et, sans hésiter, elle indiqua la rive gauche. Il était naturel que les fugitifs eussent mis le fleuve entre eux et leurs ennemis; c'était un obstacle de plus. On se fraya donc un passage dans les joncs et les roseaux gigantesques qui s'étendaient sur le bord du rivage. Après mille difficultés, on parvint à amarrer les pirogues à un tronc d'arbre. En avançant de trois cents pas, on serait arrivé à l'endroit où Ollir avait tué l'hippopotame.

Le débarquement présenta de nouvelles difficultés, il était presque impossible de mettre pied à terre, tant la rive escarpée présentait d'obstacles.

— Il est certain, dit le chef, que s'ils ont débarqué dans ces parages, ils ne sont pas du moins restés dans

dos. Un scheik, qui excitait la population au fanatisme, a été arrêté.

Berlin, 13 septembre. — M. de Manteuffel est revenu de Silésie et s'est rendu à Sans-Souci. — Les chambres actuelles vont être convoquées pour régler la question du gouvernement. Les élections n'auront lieu qu'après le jour de l'an. Le ministre de Russie en Suisse est arrivé ici.

Turin, 13 septembre. — Les journaux de Turin, en publiant aujourd'hui la dépêche relative au bail de 20 ans, au profit de la Russie, du port de Villefranche (*Villa franca*), font observer que la nouvelle donnée par le *Morning-Chronicle* n'était pas exacte.

Madrid 13 septembre. — Le ministre des finances met aux enchères 1,500 quintaux de vif argent d'Almadén.

Le 15 doit avoir lieu le tirage au sort de 560 actions des routes publiques.

Marseille, 14 septembre. — Des nouvelles d'Alexandrie, en date du 7, annoncent que l'énergie de Saïd-Pacha a intimidé le parti des musulmans fanatiques. Plusieurs délits ont été arrêtés publiquement et exilés.

Plusieurs pachas et plusieurs beys ont été mis également aux galères comme concessionnaires.

Le courrier de Calcutta, porteur de nouvelles de cette ville du 8 août, et de Bombay du 19, est arrivé ce matin à Marseille. — Havas.

## EXTÉRIEUR.

INDE. — Voici les nouvelles de l'Inde plus détaillées que publient les journaux anglais, d'après des dépêches télégraphiques reçues à l'hôtel des Indes à Londres :

Allahabad, 6 août 1858. — *Oude*. — La colonne commandée par sir Hope Grant est arrivée à Fyzabad, le 29 juillet, juste à temps pour voir les derniers bateaux des rebelles traverser la rivière. Les rebelles n'ont tenté aucune résistance, soit à Fyzabad, soit pendant la marche de la colonne vers cette ville. Rajah Mann-Singh a joint le camp anglais à Fyzabad, le 30 juillet. La masse des rebelles qui avaient assiégé Shah-Gunj s'est retirée au-delà du Gogra et a traversé la division Bareilly; elle a rejoint la Begum qui est avec le rajah de Gondah. Une partie des rebelles s'est dirigée vers Sultanpore. Tout est tranquille.

Fizabad. — Les marchands ont rouvert leurs boutiques et la confiance se rétablit. Le fort de Byspore avait été abandonné par sa garnison, à l'approche de la colonne du colonel Berkeley, et on est maintenant occupé à le raser. Beni-Madho est, dit-on, campé près de Calikunkur, sur la rive gauche du Gange.

Provinces du Nord-Ouest. *Division de Bénarès*. — Le district de Ghazpore et une partie de la frontière du district d'Azimgurh sont fort agités; le reste de la division est tranquille. Le district Goruckpore se tranquillise aussi, attendu que la marche de nos troupes vers Fyzabad avait déterminé la retraite

dans la Bareilly de la plupart des rebelles qui infestaient le pergunnah d'Almorah. »

## FAITS DIVERS.

Le *Journal des Débats* publie une nouvelle note de M. Babinet ainsi conçue :

« On trouve dans le journal le *Nord*, du 2 septembre, une communication adressée au ministre de l'instruction publique de Russie, par M. Otto Struve, fils du célèbre directeur de l'observatoire de Poulkova, près Saint-Petersbourg. M. Otto Struve annonce que la comète découverte par M. Donati va devenir de plus en plus brillante, et qu'elle sera bientôt visible sans télescope. Il ajoute, ainsi que je l'avais écrit dans ce journal, que cette comète n'a aucune analogie avec les autres comètes qui ont été observées dans les temps historiques. En tout cas, ajoute-t-il, ce n'est pas la célèbre comète de Charles Quint, dont le retour attendu, en vertu d'hypothèses purement gratuites, a tant effrayé le public dans les dernières années. »

Vendredi, d'après un petit message de M. Foucault, nous nous sommes dirigés, M. Faye et moi, au domicile des télescopes paraboliques, et nous avons joui en plein d'une des plus belles contemplations du ciel étoilé. La comète Donati, la cinquième de cette année, est visible entre la Grande-Ourse et l'horizon comme une étoile au moins de troisième grandeur. Elle se couche vers neuf heures et demie, mais elle reparait vers trois ou quatre heures du matin. Elle vérifie par son éclat les calculs de M. Donati. Le noyau en est très-brillant et tout-à-fait distinct de la queue légère qu'elle projette vers le nord, à l'opposé du soleil. L'éclat de cette queue est très-égal, et l'étude de la polarisation de la lumière de la comète nous fournira de curieux résultats physiques. Le public sera donc admis gratuitement à voir cette comète, tous les soirs où le temps sera clair, et dans toutes les localités, de huit heures à neuf heures, au-dessous du carré ou trapèze de la Grande-Ourse, à moitié distance à peu près entre ces étoiles et l'horizon. »

D'après l'extrait suivant de l'*Observer*, on verra que l'accident arrivé au câble transatlantique est d'une nature plus grave qu'on n'avait pensé d'abord, et qu'il sera très-difficile d'y remédier :

« On a découvert que l'interruption de la communication télégraphique n'est pas à une distance de la côte telle qu'on puisse remédier à l'avarie par la substitution d'un câble plus fort. Le bout du câble télégraphique de la côte, est la portion la plus exposée à l'action de la mer, c'est aussi celle qui cause le plus de crainte au public; mais cette portion est dans un état parfait de conservation et l'avarie existe en un point beaucoup plus éloigné de la côte. Il paraît impossible à beaucoup de personnes que, par aucune disposition matérielle ou scientifique, on puisse s'assurer du point où a cessé le courant électrique. »

« Quelque étrange que cela puisse paraître, le physicien a la possibilité de s'assurer, par le moyen du fluide lui-même, du point où se trouve la faille issue par laquelle il s'échappe dans la mer. »

« On a, depuis quelque temps, imaginé un mécanisme très-ingénieux au moyen duquel on peut peser l'électricité en la faisant agir au moyen d'une aiguille d'acier délicatement équilibrée, qui indique avec exactitude le poids du courant transmis d'un bout à l'autre d'un fil à une grande distance. Par suite de cette expérience, qui a été, croyons-nous, indiquée pour la première fois par le professeur Faraday, à l'institution royale, d'autres physiciens ont disposé un appareil très-sensible, au moyen duquel on peut reconnaître exactement la somme de résistance opposée au passage de l'électricité par le fil conducteur. »

« La somme de résistance offerte sur toute la longueur du câble atlantique, ou même sur la moitié, est beaucoup plus considérable qu'aucune de celles que puissent indiquer les mécanismes délicats employés jusqu'ici sur de plus courtes longueurs de fils. Il en est résulté que les physiciens n'ont encore pu s'assurer d'une manière satisfaisante du point où le câble est défectueux. Ils sont cependant certains d'une chose : c'est que l'avarie ne se trouve point à vingt ou trente mille de la terre, et on nous apprend que, dans les 200 ou 300 premiers milles, la continuité est parfaite et complète. Au-delà de cette distance, tout est encore doute et incertitude; et il est inutile pour le moment de discuter sur ce point. »

« S'il arrive que l'avarie existe dans les parties les plus profondes de la mer, le public doit se contenter d'apprendre que, pour le moment, le télégraphe atlantique a échoué. Il ne serait pas possible de retirer la portion du fil submergé à des profondeurs immenses. A quelques milles de la côte, le fil peut être relevé; mais quand il est à une profondeur de deux ou trois milles au-dessous de la surface, la longueur excessive du câble qui se trouverait suspendu et la résistance que l'eau opposerait à son soulèvement produiraient sur ce fil un effort beaucoup trop considérable pour qu'il pût y résister. Un câble assez fort pour supporter son propre poids pendant qu'on le laisse glisser, ne possède pas la force nécessaire pour permettre qu'on le soulève hors de l'eau. »

Le *Journal des Débats* a reçu de M. Babinet la note suivante sur l'état de la question relative aux grands câbles télégraphiques sous-marins :

« Les lecteurs du *Journal des Débats* peuvent voir, dans le n° du 17 août dernier, que j'ai été un des premiers à crier miracle pour le succès de la pose du télégraphe transatlantique. La chose était d'autant plus méritoire que, dans une conversation récente avec une des sommités de la télégraphie française, nous étions tombés d'accord qu'il était à peu près impossible d'obtenir un fonctionnement satisfaisant d'un conducteur de ce genre. En effet, le courant électrique, en parcourant un fil métallique et surtout un fil enveloppé d'autres fils métalliques, produit une puissante charge électrique qui, s'échappant ensuite, donne des signaux tout-à-fait étrangers à la dépêche. Il n'y a de remède qu'à attendre patiemment que tout soit calmé, ce qui exige un temps considérable. C'est à peu près ce qui aurait lieu dans une salle à échos très-forts et dans laquelle on serait obligé de s'arrêter à chaque mot. »

ces bourbiers, ni au milieu de ces palmiers à grappes et à piquants; sortons de ces marais; nous nous orienterons ensuite.

Malgré toute leur habileté, qui était loin, à la vérité, d'égaliser celle d'Ollir, ils ne se retirèrent de ce passage qu'après des efforts inouïs.

Enfin, l'on fit halte et l'on songea à manger. En un instant, un morceau de gibier se trouva prêt; c'étaient des pintades, des écurieuls noirs, un marassin surpris dans sa bauge. Le repas fini, la caravane marcha encore, essaya de trouver quelque vestige indicateur, mais toujours inutilement. La nuit arriva; il fallut allumer de grands feux pour éloigner les bêtes féroces et les insectes. Chacun fit à son tour sentinelle jusqu'au jour. La direction qu'ils avaient prise les conduisit bien plus promptement que ne l'avaient été les deux amants, dans la bruyère de l'oasis. C'est là qu'ils étaient lorsqu'Ollir, planant de son observatoire, les aperçut. Laissons-les chercher, en menaçant Moré, des traces que le chasseur a tout fait pour rendre invisibles, et revenons à celui-ci et à ses compagnons.

Ils avaient peu d'avance sur leurs ennemis, aussi mirent-ils la plus grande activité à poursuivre une route qui touchait à son point le plus difficile. La forêt cessa. Ils rencontrèrent une chaîne de roches escarpées. Essayer de les franchir semblait une témérité impossible; de toutes parts elles présentaient des angles saillants, des précipices sans fond; d'immenses crevasses. Hormis quelques palmiers stériles, des bruyères grises, des giroflées

rouges et des ronces, on n'y voyait aucune végétation. C'était, dans toute la force de l'expression, une nature abrupte, échevelée. Les oiseaux voraces semblaient seuls devoir y chercher un abri, les chasseurs n'avaient jamais eu l'idée d'y poursuivre une proie qu'ils n'y auraient trouvée qu'aux dépens de leur vie. Quand nous disions qu'aucun ne l'avait fait, nous nous trompions, deux avaient eu cette audace, c'était le Pêcheur, qui en avait ensuite enseigné le secret à Ollir.

Ils s'arrêtèrent au pied des rochers. — Je vous quitte ici, dit le vieillard, vous voici en sûreté, je le crois du moins. Comme il vous faudra un appui en dehors de cette retraite, je reste et je veillerai sur vous. Au jour du peril, s'il revient, vous me retrouverez.

— Pourquoi nous laisser, mon père, demanda Laïka que cette séparation affligeait.

— Je te le dis, ma fille, parce que tout péril n'est pas dissipé. Et puis, parce que ma retraite m'attend là-bas, avec ma cabane et ma barque. A chacun sa part : à vous le séjour où vous allez entrer, à moi le lac de la savane.

Ils firent un signe d'amitié et s'enfonça dans le bois. Le chasseur commença alors à guider sa compagne à travers ces périlleux labyrinthes.

Le soleil était aux deux tiers de sa course, quand l'Indienne, arrivée au sommet des rochers, aperçut sous ses pas une vallée de verdure à laquelle les rochers formaient une triple et quadruple ceinture. C'était le paradis qu'a-

vait rêvé Ollir, si jamais il pouvait décider son amante à fuir avec lui.

— Ici, lui dit-il, sera le bonheur pour la belle fille de Samar et le chasseur à la Longue-Fleche. Nul ne viendra se placer entre eux pour les séparer.

— Et Moré? dit Laïka sur laquelle le souvenir de la devineresse faisait une vive impression.

— Moré?... crois-tu qu'elle soit plus intrépide que nos chasseurs qui n'osent explorer ces rochers?

— Elle est inspirée.

— Inspirée par sa malice, plus que par le Grand-Esprit; ne crains rien d'elle; le Pêcheur est plus puissant et plus habile, et c'est lui qui a annoncé que cette retraite nous serait sûre et heureuse.

— C'est vrai, le Pêcheur l'a dit, et il n'est pas méchant lui.

Ainsi rassurée, elle se montra prête à continuer le voyage. Les difficultés qu'ils avaient vaincues pour atteindre la cime des falaises étaient plus grandes que celles qu'ils avaient à descendre. Moins de deux heures après, ils étaient assis sur le sable à l'ombre d'un arbre à pain.

Quand ils eurent repris des forces, ils songèrent à trouver dans leur nouveau domaine un gîte qui les protégât contre les hôtés dangereux que la vallée pouvait renfermer. Une grotte profonde, au sol uni, à la voûte élevée, était très-propre à leur servir de retraite. En attendant qu'ils eussent bien reconnu les lieux et pourvu à y mettre une clôture solide, ils s'y barricadèrent avec des fragments de rocher et des branches d'arbres.

Cet embarras s'était déjà manifesté en petit pour le trajet de la Manche; mais la faiblesse des courants de retour permettait de passer sur cet inconvénient, en employant des appareils magnétiques qui n'étaient pas trop sensibles.

Le télégraphe de l'Algérie offre déjà ce mauvais effet d'une manière fâcheuse. Quant au télégraphe transatlantique, dont les Anglais et les Américains sont fiers à juste titre, on sait que le message de la reine au président de l'Union a exigé vingt heures de travail effectif pendant trente heures de station aux appareils.

On parle d'un second câble à poser dans la même voie. Il aurait été plus prudent d'en faire fabriquer de suite une douzaine. Avec les résultats obtenus, on ne conçoit pas l'impudence de félicitation de soi-même (self approbation) des journaux qui applaudissent à la transmission de cent mots en vingt heures.

BABINET, de l'Institut.

C'est en 1850 qu'ont eu lieu les premiers essais de télégraphe sous-marin; on peut juger de ses progrès par le tableau suivant :

		kilomètres.
Angleterre et France	1850	36
Angleterre et Belgique	1852	114
Angleterre et Irlande	1852	103
Angleterre et Hollande	1853	173
Irlande et Ecosse, deux câbles	1853	39
Italie et la Corse	1854	103
Corse et Sardaigne	1854	15
Danemarck, Grand-Belt	1854	23
Danemarck, Petit-Belt	1854	8
Danemarck, détroit du Sund	1855	18
Ecosse, détroit de Forth	1855	6
Mer Noire	1855	600
Solent, île de Wight	1855	5
Détroit de Messine	1856	8
Golfe de Saint-Laurent	1856	111
Détroit de Northumberland	1856	15
Bosphore	1856	2
Nony, Ecosse, isthme de Canso	1856	3
St-Petersbourg à Cronstadt	1856	13
De la Sicile à l'Algérie	1857	240
Baies de Valentia (Irlande) et de la Trinité (Amérique)	1858	2,925

On lit dans le *Moniteur algérien*, du 10 septembre :

Hier, à trois heures, M. le général de division, baron Renault, gouverneur-général par intérim, s'est rendu à bord de la frégate-école *l'Atlier*, pour assister aux manœuvres des mousses indigènes. De là, il est allé visiter le *Tanger*.

En quittant le *Tanger*, M. le gouverneur-général s'est rendu au chantier d'extraction de la *Roche sans nom*, où il a assisté à l'explosion d'une mine sous-marine préparée par les soins de M. Hardy, ingénieur des ponts et chaussées, chargé des travaux hydrauliques du port.

Ce genre de mine, en usage aux Etats-Unis et employé pour la première fois en grand en territoire français, au port d'Alger, n'exige aucun travail préparatoire de forage. On pose simplement sur la roche à faire éclater une ou plusieurs grosses bouilles à acide, dites bouillonnes, d'une capacité de

50 à 60 litres, remplies de poudre de mine et on y met le feu simultanément au moyen d'un courant électrique. La colonne d'eau fait office de bourrage et l'explosion de la poudre brise la roche; l'effet extérieur est une gerbe d'eau de 5 à 6 mètres de hauteur et de 4 à 5 mètres de diamètre, d'un beau spectacle.

Chacune de ces mines brise de 5 à 6 mètres cubes de rocher. Comme il y a environ encore 2,000 mètres à faire sauter pour obtenir dans toute l'étendue de la *Roche sans nom*, une profondeur d'eau uniforme de dix mètres, on voit qu'on n'est pas encore près d'en finir avec cette masse qui met obstacle à la libre circulation des vaisseaux de haut bord dans le port d'Alger.

On n'a pas oublié le duel de M. de Péne. Aujourd'hui, la principale victime d'une rencontre qui, pendant un moment, a tant occupé l'opinion publique, est complètement remise de ses blessures. Le *Nord*, de Bruxelles, publie aujourd'hui un feuilleton de l'ancien rédacteur du *Figaro*.

Rendu à la santé et se portant « comme le dieu de la santé lui-même », M. de Péne se hâte de déclarer avec esprit qu'il n'a plus la moindre avarie, partant plus de titre à la sympathie publique qui le berçait vaguère si doucement sur ses genoux. Certes, ajoute-t-il, le sieur Maffiatre ne reconnaîtrait plus, dans le baigneur au teint fleuri, le même pensionnaire qu'il a logé pendant un mois.

C'est ainsi que tout se termine aujourd'hui... par des feuilletons.

On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* :

La récolte des pommes de terre a été belle presque partout, et les tubercules sont de très bonne qualité. La maladie a disparu ou à peu près; c'est une circonstance heureuse au moment où les fourrages ont généralement manqué à cause de la sécheresse. Les affaires en féculs et amidons sont calmes; les féculeries ne commenceront leur fabrication que dans le courant de septembre. Jusque-là, on ne fait point d'affaires. La belle récolte des pommes de terre activera nécessairement les travaux de cette branche d'industrie.

Dimanche, vers le soir, une espèce de tempête éclata dans la commune de Thiennes (Nord); le vent était d'une grande violence. Le domestique, préposé à faire tourner le moulin du sieur Bart, serra les freins le plus fort possible, et, malgré cette précaution, ne put arrêter le mouvement. Deux heures plus tard, un incendie était signalé dans ce moulin; le feu prit un rapide développement, et le moulin était déjà consummé avant l'arrivée des secours. Des experts estiment que le feu a pris par suite de la violente pression exercée par le frein. Il n'y a pas d'assurance, et la perte est de 10,000 fr.

#### CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE D'ANGERS ET DU DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

XXI<sup>e</sup> Concours départemental d'animaux domestiques.

Le Président croit utile de rappeler à MM. les propriétaires, agriculteurs, fermiers et éleveurs

que la Société industrielle fera procéder, par les soins de son comité d'agriculture, à l'exécution du 21<sup>e</sup> Concours départemental d'animaux domestiques, le dimanche 26 du présent mois, à neuf heures du matin, sur la place du Champ-de-Mars.

Le programme des primes qui seront distribuées et les conditions de ce Concours ont été adressées, par les soins du conseil d'administration de la Société, à MM. les maires des communes des arrondissements d'Angers, de Segré et partie de celui de Baugé pour être placardé, ainsi qu'à MM. les présidents des Comices agricoles qui pourront en donner communication.

Le président de la Société, GUILLORY aîné.

ÉCOLE IMPÉRIALE POLYTECHNIQUE. — CONCOURS D'ADMISSION EN 1858.

Les candidats à l'École impériale polytechnique, inscrits dans les départements de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de l'Orne pour subir leur examen à La Flèche, devront se trouver dans cette ville le 26 septembre au matin, jour fixé par décision ministérielle, pour le commencement des épreuves.

MM. les Maires sont priés de vouloir bien communiquer au plus tôt le présent avis à ceux de leurs administrés qu'il peut intéresser.

A Angers, le 31 août 1858.

Pour le Préfet et par délégation,

Le secrétaire général, BERGER.

Pour chronique locale et faits divers: P. M. E. GODET

#### ÉCOLE DE NOTARIAT DE BORDEAUX.

Cette institution a pour objet de suppléer à l'insuffisance du stage, et de procurer aux jeunes gens qui aspirent au Notariat, une instruction raisonnée et approfondie. Versés dans la science du droit civil et des lois fiscales, les notaires formés à cette école ne sont plus de simples praticiens, ce sont des notaires juriconsultes, dont les actes sont nécessairement à l'abri de toutes contestations judiciaires.

L'ÉCOLE DE BORDEAUX compte trente années d'existence et présente ainsi la garantie d'un enseignement longtemps éprouvé. Quarante-cinq départements y ont envoyé des élèves, et l'on rencontre sur tous les points de la France des notaires qui lui doivent leur instruction et leur succès.

La rentrée se fait le 3 novembre.

TAXE DU PAIN du 16 septembre.

Première qualité.

Les cinq hectogrammes... 15 c. » m.

Seconde qualité.

Les cinq hectogrammes... 12 c. 50 m.

Troisième qualité.

Les cinq hectogrammes... 10 c. » m.

BOURSE DU 14 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 75 00.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Ferme à 96 00.

BOURSE DU 15 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 15 cent. — Ferme à 72 85.

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Ferme à 95 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

La végétation était la même que celle du reste de l'île, et comme les falaises descendaient de ce côté en pente longue, le soleil y avait une grande action. C'était un charmant bosquet de citronniers aux fruits d'or, de magnoliers aux fleurs aromatisées, de plérocarpes dont le suc est une gomme recherchée. On y voyait aussi de hauts palmiers à cocos et d'énormes talipots qui attiraient des miriades d'oiseaux et des écureuils noirs, il fallait se défier d'autres hôtes moins agréables, de reptiles qui se cachaient dans les fentes des rochers. Une source abondante jaillissant des rochers, descendait en cascade, formait un bassin et s'en allait en ruisseau qui fertilisait l'enclos. L'imagination n'eût rien trouvé de plus conforme aux vœux de nos héros, aussi ce fut avec un sourire de bonheur que la jeune femme le parcourut le lendemain, en félicitant son amant de cette découverte.

— Oui, oui, lui dit-il, ici Ollir et Laïka seront introuvables pour leurs ennemis, personne ne viendra souffler la tempête dans leur calme. Mais soyons prudents encore, évitons les serpents qui se cachent dans ces pierres, prenons garde que les bêtes dangereuses ne nous surprennent, ayons toujours des armes contre elles.

Il se passa deux jours et rien ne vint révéler la présence de nouveaux hôtes dangereux; ils employèrent ce temps à rendre la grotte habitable. Un lit de mousse fut préparé dans le fond, les palmiers fournirent des vases et des ustensiles; la vie simple des Samaritains leur faisait tout trouver excellent et commode.

Parmi les arbres de son domaine, Ollir avait remarqué

un ceiba : il en rapporta à sa compagne plusieurs cosses contenant un coton dont les indigènes se servent pour tisser des pagens. De son côté la jeune femme trouva des nids de faisans et de pintades, qui pour elle étaient tout un trésor.

Le soleil luisait pour la troisième fois depuis leur arrivée; Ollir se prépara à explorer en chasseur les rochers opposés à ceux qu'ils avaient gravis. Il prit son arc, ses flèches et son couteau, et remit à Laïka, comme son arme la plus précieuse, le poignard dangereux qu'il avait reçu du Pêcheur Noir, avant de quitter la cabane du lac.

Peu de temps après qu'il eut disparu derrière un massif de falaises, l'Indienne, occupée à préparer les aliments pour son retour, leva la tête et aperçut, fixés sur elle, les yeux d'un tigre qui la guettait. Il était étendu sur un quartier de roche, abrité par un pin, le corps penché avec une apparente mollesse, dans l'attitude d'un chat qui feint de dormir pour mieux saisir sa proie. Il attendait un pas d'elle pour s'élancer, car au mouvement d'effroi qui la fit reculer, il bondit d'un seul trait et s'abattit à ses pieds en la renversant. Il enfonça ses griffes dans son épaule et sur sa poitrine, il allait la saisir à la gorge; par bonheur elle tira le poignard qu'elle avait mis à sa ceinture, et sans même pousser un cri, elle en piqua le poitrail de son adversaire qui tomba sans vie, comme frappé de la foudre, tant était puissant le poison de l'upas dans lequel la lame avait été plongée.

Mais elle était grièvement blessée; à son retour Ollir,

la trouva encore évanouie, baignée dans son sang près du cadavre du tigre. Il jeta à terre le gibier et les armes dont il était chargé, prit dans ses bras le corps inanimé de sa compagne et l'ayant déposé au bord de l'eau il lava ses blessures. Il y appliqua ensuite le suc de plantes dont il connaissait la vertu et y retint ces compresses par des bandelettes taillées dans la peau d'un daim.

Pendant qu'il lui prodiguait ses soins, Laïka était revenue à elle, mais elle avait tant perdu de sang qu'elle se trouvait trop faible. Il fut obligé de la porter dans la grotte; heureusement les plantes mises sur ses plaies opérèrent.

Quelques jours après elle commença à marcher. En se promenant soutenue par Ollir, qui lui tenait les plus tendres discours, elle leva tout d'un coup les yeux, et, serrant avec force son bras, elle essaya de parler, mais la terreur avait glacé sa langue, elle ne put que lui indiquer du doigt un mamelon de granit qui dominait toute la vallée. Le chasseur, suivant cette direction, aperçut sur la pointe la plus escarpée une petite masse noire qui s'agitait avec de grands efforts. Il saisit son arc pour ajuster sa meilleure flèche, mais l'Indienne qui avait toujours foi aux superstitions de sa tribu, voulut l'arrêter en lui criant :

— C'est Moré ! c'est la sainte !

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> LABICHE, avoué à Saumur.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le 28 août 1858, enregistré;

Il appert :

Que la dame Louise Chouannière, épouse du sieur Joseph-Eugène Papillon, couvreur, demeurant à Saumur,

A été séparée de corps et de biens d'avec son dit mari.

Rédigé par l'avoué licencié soussigné, le 14 septembre 1858.

(451)

LABICHE.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE TESSIER.

Les créanciers de la faillite du sieur Tessier, ex-maitre d'hôtel à Saumur, sont invités, conformément à l'article 537 du Code de Commerce, à se présenter le lundi 27 septembre, 9 heures du matin, en la chambre du conseil du Tribunal de Commerce, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic, et de donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier du Tribunal,

(452)

E. CORNILLEAU.

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M<sup>me</sup> veuve Callouard,

A VENDRE OU A LOUER, PRÉSENTEMENT

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETHEULLE, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (236)

A LOUER PRÉSENTEMENT

UNE PETITE

MAISON BOURGEOISE

Fraîchement restaurée

Située rue du Petit-Mauro, près les Bains et la Caisse d'épargne. S'adresser à M. LEROY, à côté.

**MAUX D'YEUX.** Le meilleur remède de la veuve FARNIER, qui compte un siècle d'expériences favorables. La vente est régulièrement autorisée, par décret impérial. — Dépôt à Saumur chez M. PERARE-LECOINTE; à Angers M. BAILLIE; à Cholet M. BONTEMPS aîné.

A VENDRE  
UNE MAISON,

Vaste et commode.

Faisant angle sur les rues Haute et Basse-Saint-Pierre, et celle du Palais-de-Justice.

S'adresser à M. le capitaine GUIOT.

A Louer Présentement

Une belle MAISON d'habitation, également propre au commerce, avec cave, écurie, remise et vaste angar, située rue du Petit-Thouars, n° 2, à Saumur.

S'adresser dans la Maison. (438)

On demande UN APPRENTI QUINCAILLER.

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de rappeler aux dames que son atelier de corsetière est toujours situé place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant depuis longtemps cette profession, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle remplace avec avantage la colle de pâte, la colle forte, la colle à bouche, etc., etc. On peut s'en servir pour carton, porcelaine, verre, marbre, bois, fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-TIER, relieur, rue du Marché-Noir, 12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6, rue Mezières, pour vente en gros.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE  
PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux; les fait épaisir et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 3 francs.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean.

PRIX DU POT: 3 FR. (8)

MAGASIN DE MEUBLES,

GLACES ET PENDULES,

Place du Petit-Thouars, à Saumur.

GRAND RABAIS sur les MARCHANDISES cotées à prix fixe.

CHEZ VICTOR DALMONT, ÉDITEUR,

Précédemment Carilian-Gœury et V<sup>o</sup> Dalmont,

LIBRAIRE DES CORPS IMPÉRIAUX DES PONTS-ET-CHAUSSÉES ET DES MINES,

Quai des Augustins, 49, à Paris.

LES

INONDATIONS

EN FRANCE

DEPUIS LE VI<sup>e</sup> SIECLE JUSQU'A NOS JOURS.

RECHERCHES ET DOCUMENTS

CONTENANT :

Les Relations contemporaines, les Actes administratifs, les Pièces officielles, etc., de toutes les époques; avec détails historiques sur les quais, ponts, digues, chaussées, levées, etc.; suivis de Tableaux synoptiques par bassin, de l'hydrographie générale de la France; et d'un Index bibliographique des ouvrages anciens et modernes traitant de la matière;

PUBLIÉS, ANNOTÉS ET MIS EN ORDRE POUR SERVIR AUX ÉTUDES HISTORIQUES, STATISTIQUES, SCIENTIFIQUES, ET TOPOGRAPHIQUES DES INONDATIONS,

Par M. MAURICE CHAMPION.

2 forts volumes in-8°. — Paris, 1858. — Prix: 15 francs.

(Le tome 1<sup>er</sup> est en vente, le tome 2 paraîtra prochainement.)

REVUE DE L'ANJOU

ET

DE MAINE-ET-LOIRE

Publiée sous les auspices du Conseil général du département et du Conseil municipal d'Angers

La REVUE de l'ANJOU et du DÉPARTEMENT de MAINE-ET-LOIRE, paraît tous les deux mois, par livraisons de huit feuilles d'impression, divisées en deux parties, paginées séparément, et formant à la fin de l'année, deux volumes, l'un consacré à la publication de manuscrits et l'autre aux mémoires et travaux modernes.

Prix: 15 francs pour Angers, et de 18 francs par la poste.

ON SOUSCRIT AU BUREAU DE LA REVUE

Et chez tous les principaux libraires de Maine-et-Loire, de la Sarthe et de la Mayenne.

Saumur, imprimerie de P.-M.-E. GODET.

Les Sociétés en commandite — les Fripons et leurs Dupes — les Faiseurs et les Gogos — les Fondateurs, Administrateurs, Directeurs et Gérants — Honnêtes gens fourvoyés et compromis dans ces affaires — Majorités artificielles, comptes rendus sophistiqués, bénéfices illusoire — Ruses, faux-fuyants et autres manœuvres employées pour se soustraire aux vérifications, refuser les explications et les communications des livres; en un mot, tous les côtés comiques ou malhonnêtes des mœurs commerciales de notre temps vont être représentés dans une grande série de caricatures que les auteurs, MM. MARCELLIN et PHILIPON, publient dans le *Journal amusant* (*Journal pour rire*). Pour avoir la collection complète de cette série de caricatures, il faut s'abonner du 1<sup>er</sup> avril. On se souvient que le *Journal amusant* donne GRATIS à tous ses abonnés le MUSEE FRANÇAIS, en sorte que l'on reçoit deux journaux pour le prix d'un seul. — Un an 47 fr. — Six mois 40 fr. — Trois mois 3 fr. — Adresser un bon de poste à M. PHILIPON fils, 20, rue Bergère, à Paris.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.  
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,